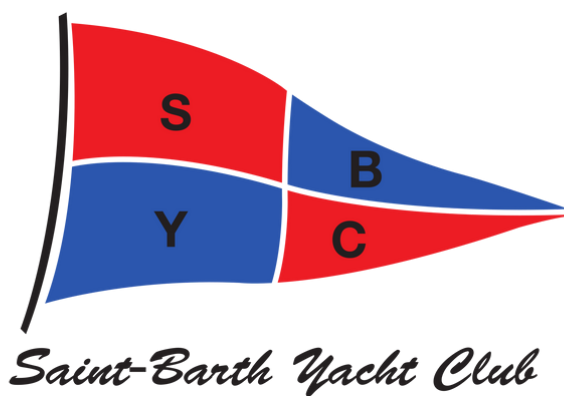


SAINT BARTH YACHT CLUB

Stages de Paques



Nom / Prénom de l'enfant

Date de Naissance

Adresse

Telephone responsable légal

/

E-mail

Personne à prévenir en cas d'accident

Tel

Mon enfant est licencié oui non , je dois prendre un passeport voile à 12 €

Ecole de la mer 5 à 7 ans

-Du 13 au 15 Avril
100 € les 3 demi-journées

9h à 12h

Petit groupe,

Découverte du milieu marin
prise en main de l'optimist
et premières navigations.

Optimist 7 à 11 ans

-Du 13 au 15 Avril
100 € les 3 demi-journées

-Du 18 au 22 Avril
125 € les 4 demi-journées

PAS DE COURS LE MERCREDI

9h à 12h

Apprentissage de la
navigation en OPTIMIST

Multi supports 10 ans et plus

-Du 13 au 15 Avril
100 € les 3 demi-journées

-Du 18 au 22 Avril
125 € les 4 demi-journées

PAS DE COURS LE MERCREDI

13h30 à 16h30

Apprentissage de la
navigation à plusieurs.

Le dépôt des chèques des stages et assurance à l'association SBYC ainsi que la signature des présentes valident l'inscription.

ATTENTION pour valider votre inscription et assurer votre place 50% d'arrhes vous seront demandés.

Vous pouvez nous demander une facture pour un règlement par carte ou virement en amont.

Autorisation parentale obligatoire au dos



ASSOCIATION SAINT BARTH YACHT CLUB AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e) _____

Représentant légal de l'enfant _____

Lien de parenté _____

. Atteste que l'enfant précité est apte à s'immerger puis à nager au moins 25 mètres sans reprendre pieds (pour les enfants de moins de 16 ans).

. Atteste que l'enfant précité est apte à nager au moins 50 mètres, départ plongé (pour les enfants de plus de 16 ans).

. Autorise l'enfant précité à participer aux activités, stages, compétitions au sein du Saint Barth Yacht Club.

. Autorise, en cas d'urgence, la conduite de l'enfant dans un établissement hospitalier où toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.

. Déclare prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de voile et m'assure que l'enfant précité fait de même, avec mon aide et assistance si nécessaire.

. Atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties associées à la licence de la FFV et, avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour les capitaux d'invalidité et décès plus élevés, (formule Flash assurances de la Zurich).

. Autorise l'utilisation de l'image de l'enfant précité, individuellement ou en groupe, pour la promotion de l'association Saint Barth Yacht Club au travers de publications à l'occasion des activités, des stages, des compétitions, la communication avec la presse et sur le site internet de l'association.

. A participer à une initiation snorkeling ou plongée enfant encadrée par de moniteurs diplômés dans le cadre des stages de voile du Saint Barth Yacht Club

Fait à Saint Barthélemy, le _____

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

Saint Barth Yacht Club

Plage de Public B.P. 556 - 97097 Saint Barthélemy cedex

RIB : FR76 1010 7001 6600 5390 4298 148

Tél : 05 90 27 70 41 – SIRET 412 904 583 00025 -

e-mail : sbyc@wanadoo.fr